

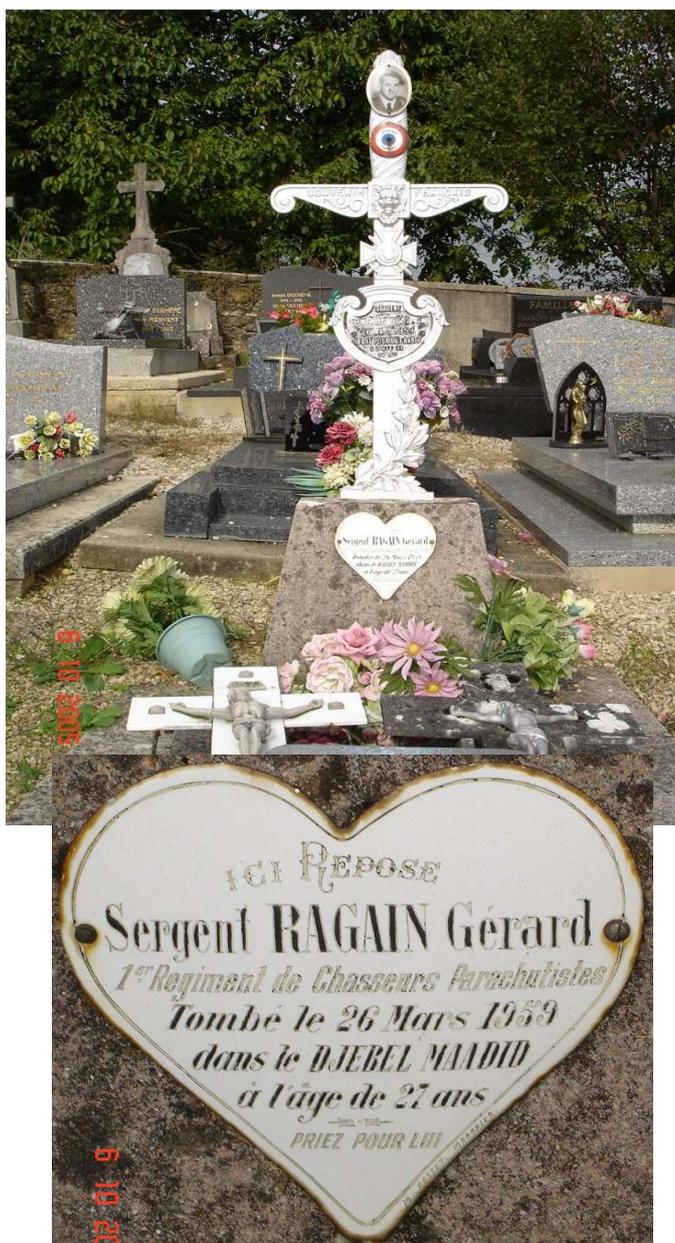
TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE :VADANS 39600

NOM et PRENOM : RAGAIN Gerard
NE(E) LE : 26/02/32
LIEU DE NAISSANCE : PARIS 75016
PROFESSION : Militaire



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
SERGEANT	1 / RCP	Bordj Bou Arreridj DJEBEL-MAADID	26/03/59	OPERATION	VADANS



Vadans. — M. et Mme Roger Ragain, leurs filles Bernadette et Monique ; Mme Frédéric Boisson, ainsi que toute leur famille, très touchés de la grande sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de leur fils

**Le Sergent Parachutiste
Gérard RAGAIN**

tombé glorieusement en Algérie le 26 mars, remercient vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et s'excusent auprès de celles qui, par oubli, n'auraient pas été prévenues.

A VADANS

D'émouvantes funérailles ont été faites au sergent Gérard RAGAIN, tombé en Algérie

Les funérailles du sergent parachutiste Gérard Ragain, tué le 26 mars dernier à Bordj-Bou-Arriridj, se sont déroulées à Vadans d'où il était originaire, en présence d'une foule nombreuse.

Parmi les personnalités se trouvaient : MM. Cathal, préfet du département ; Marcel Poux, conseiller général du canton d'Arbois, et le chef de bataillon De Tressan, représentant le colonel commandant la subdivision de Lons-le-Saunier.

Un détachement militaire en armes rendait les honneurs à la levée du corps ainsi qu'au cimetière.

Devant la tombe, le chef de bataillon de Tressan retraça les années passées par le sergent Ragain au service de la France, et lut les citations dont il avait été l'objet au cours de ses campagnes.

Ensuite, M. Marcel Poux, représentant le maire de Vadans, et au nom des anciens combattants du canton d'Arbois, prononça un discours où il fit ressortir les grandes qualités du héros qu'avait été

le sergent Gérard Ragain, héros qui restera un exemple pour tous et dont personne n'oubliera le sacrifice.

A son tour, M. Cathal, préfet du Jura, mit l'accent sur le cruel destin qui, à plusieurs reprises, vient de frapper les familles jurassiennes. Il termina en faisant un appel à l'union de tous les Français, d'où qu'ils soient, pour que cesse bientôt cette terrible lutte.

Nous renouvelons nos condoléances à la famille du sergent Ragain.

Les « Amis d'Arbois-Sports » se déplaceront à Clerval

Au cours d'une réunion tenue mardi soir, le comité du Club des supporters « Les Amis d'Arbois-Sports », a décidé d'organiser un car de supporters pour accompagner les joueurs arboisiens qui disputeront, à Clerval, une rencontre dont dépendra leur maintien et promotion.

VADANS

In Memoriam

A l'issue d'une messe de Requiem, célébrée en l'église de Vadans, les autorités locales, le clergé, les habitants de la localité et des communes avoisinantes, se sont retrouvés devant le monument aux morts. Là, M. Lauzerie, secrétaire général des anciens combattants et victimes de guerre du canton d'Arbois, a remis à son camarade de la guerre 1914-18, Albert Ragain, la médaille militaire et la croix de la valeur militaire avec palme, attribuées toutes deux à titre posthume à son fils Gérard, tué en Algérie, le 26 mars 1959.

M. Lauzerie prononça une courte allocution et donna lecture de la citation attribuant les décorations :

« Jeune sous-officier ardent et courageux, chef de groupe de grenadiers voltigeurs ; possédait un sens du combat peu commun et commandait remarquablement sa troupe.

« Le 26 mars 1959, au cours du combat du djebel Maadid, département de Sétif, a été mortellement blessé alors qu'il réduisait avec ses voltigeurs un nid de résistance fortement retranché. Est tombé en héros, à la tête de ses hommes, accomplissant son devoir comme il l'avait toujours fait.

Cette décoration de la médaille militaire comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire ».



Le vingt six mars mil neuf cent cinquante
neuf, est décédé à Bourg Bon Améridj
Géras Auguste Ragain, sergent au premier
régiment de chasseurs parachutistes, célibataire
domicilié à Vadans, Jura, né à Paris le
le vingt six février mil neuf cent trente deux
fils de Albert Ragain et de Marie Louise
Bessing — Drené le vingt huit mars mil
neuf cent cinquante neuf à quatorze heures
sur la déclaration de Jean Charles Prigand
sergent au 1^{er} Régiment de parachutistes qui
lecture faite a été signée avec nous Liam Lelle,
agent délégué à l'état civil — Sous entran
conforme Bourg Bon Améridj le trente et un
mars mil neuf cent cinquante neuf

N° 4

Transcription
écrite

Ragain

Géras Auguste
décédé le 26 mars 1959

Mort pour la France

Avis du ministre des Armées

N° 359276 en date du 14 août
1953) - Le 17 août 1959

Mairie

Jeanquillard



DIPLÔME

de la Médaille Commémorative
des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre
EN AFRIQUE DU NORD

décerné à M. **RAGAIN** *Gerard*

le *22 Juin 1957*



Le Secrétaire d'État aux Forces Armées «Terre»
chargé des Affaires Algériennes,

[Signature]

Le Ministre de la Défense nationale
et des Forces Armées,

[Signature]



Imprimerie Nationale.

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 31 Juillet 1959

publié au J. O. du 11 Août 1959

portant concessions de la Médaille Militaire.

ARTICLE 1^{er} .- Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

A TITRE POSTHUME
REGULARISATIONS.

.....
RAGAIN Gérard, Auguste - Sergent - 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes -
Mle 52/390/00505 -

" Jeune sous-officier ardent et courageux, Chef de Groupe de grenadiers-
" voltigeurs, possédait un sens du combat peu commun et commandait remarquable-
" ment sa troupe.

" Le 26 Mars 1959, au cours du combat du Djebel MAADID (Département de
" SETIF), a été mortellement blessé alors qu'il réduisait, avec ses voltigeurs,
" un nid de résistance rebelle, fortement retranché.

" Est tombé en héros, à la tête de ses hommes, accomplissant magnifique-
" ment son devoir comme il l'avait toujours fait."
.....

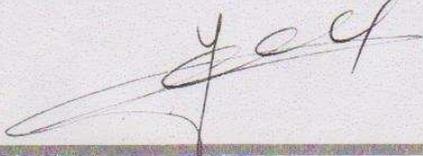
CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE
AVEC PALME.

Par le Président de la République
Le Premier Ministre,
signé : Michel DEBRE

signé : Charles de GAULLE

POUR AMPLIATION
L'Administrateur civil
de 1ère classe SOMMAIRE,
Chef du Bureau des Décorations,
P.O.le Sous-Lieutenant CAUSSE.

Le Ministre des Armées,
signé : Pierre GUILLAUMAT



Département de Sétif

ÉTAT-CIVIL

Numéro de l'acte 19.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

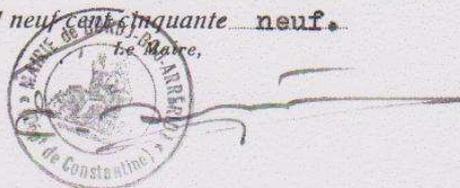
Extrait du Registre des Actes de Décès

DE L'ANNÉE 1959.

Le ~~vingt six~~ ~~mars~~ ----- mil neuf cent cinquante neuf -
à ~~dix neuf~~ heures est décédé à Bordj-bou-Arréridj, Gérard Auguste
RAGAIN sergent au 1er régiment de chasseurs parachutistes
célibataire. N° à ----- Paris (Seine) -----
le ~~seize~~ février mil neuf cent ~~quatre~~ trente deux --
Fils de Albert RAGAIN -----
Et de Marie-Louise BESSING -----
Dressé le ~~vingt huit~~ mars --mil neuf cent cinquante neuf--
à ~~quatorze~~ heures, sur déclaration de Jean Charles BRIGAND sergent
au 1er R.C.P. S.P. 86 449 -----
Suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Bordj-bou-Arréridj, le ~~vingt sept~~ avril -----
mil neuf cent cinquante neuf.



Dispensé du timbre
Décret du 31/1/48, N° 48.242.

10° DIVISION PARACHUTISTE

--:-- E TAT de T HANGEMENT de P OSITION --:--

ler R . C . P .

des Sous/Officiers et Hommes de Troupe
en Activité de Service, Rengagés au Titre
du 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes.

N° 4905 / Eff.
Cl: 2213/M.

Mle au Corps	NOM & Prénoms	Grade	Unité	P O S I T I O N		OBSERVATIONS
				Ancienne	Nouvelle	
4878	R A G A I N Gérard	Sergent	3° Cie	Arrivé en Fin de Con- trat, le 30/6/58	Rengagé deux ans Mois ac/ du: 1/7/1958	Contrat Homologué par l'Intendant Militaire de <u>le 10° D.P.</u> Le <u>6 JUIN 1958</u> Sous le N° <u>755</u>

-DESTINATAIRES:

- Capitaine Commandant 3° CIE
- Intéressé.
- Trésorier.
- Effectifs.
- Archive.
- Chrono.
- Minutier.

SP. 86.449, Le 17 JUIN 1958

Le Lt-Colonel, COUSTAUX, Commandant le
1er Régiment de Chasseurs Parachutistes

Le Sous-lieutenant MA
Chef du 1^{er} Bureau





Corps 1^{er} REGIMENT de CHASSEURS PARACHUTISTES

AUTORISATION

de (1) Rengagement pour deux ans. N° 445.

Le 3^e Colonel cousteau commandant le 1^{er} Régiment
de Chasseurs Parachutistes conformément à la
décision du (2) Conseil de Régiment en date du 31 Mai 1958
consent à recevoir en qualité de (3) Rengagé
pour deux ans le (4) Sergent
RAGAIN Gerard

qui réunit les conditions requises par les règlements en
vigueur pour contracter un (1) Rengagement sous le
régime de la loi du 31 mars 1928.

Contrat souscrit avec le grade de Sergent

Fait à SP 86449, le 3 Juin 1958

ETAT CIVIL ET SIGNALEMENT

Né le 16 Février 1932, à PARIS, canton
d' VI^e, département de la SEINE

Fils de allant dit Roger et de BESSIN Marie Louise
domiciliés à VADANS, canton de ARBOIS,
département du Jura

classe de 1952 n° m^{le} 52-390-00505

Recrutement de DIJON

résidant à SP 86449 AFN

canton d' _____, département d' _____

Cheveux Brun clair; yeux Marrons; front Normal;
nez rectiligne; visage Ovale.

Renseignements physiologiques complémentaires :

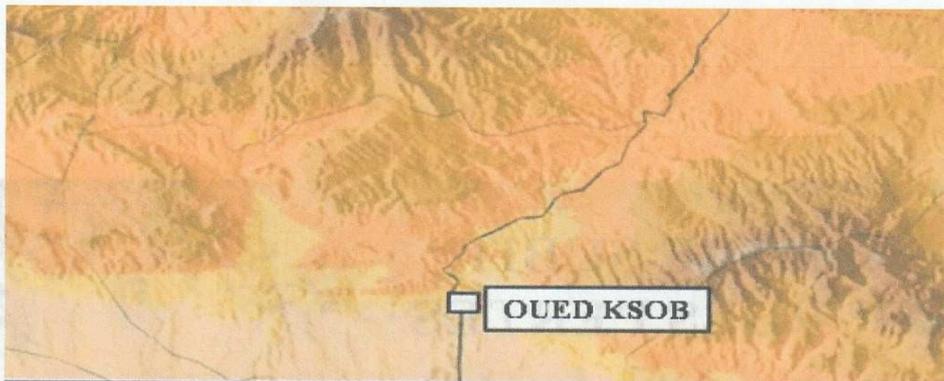
Taille : 1 m. 61 cent. ; Marques particulières :

- (1) Rengagement ou commission.
(2) Conseil de régiment pour les sous-officiers, chef de corps pour
les militaires non sous-officiers.
(3) Rengagé ou commissionné.
(4) Grade, nom et prénoms.

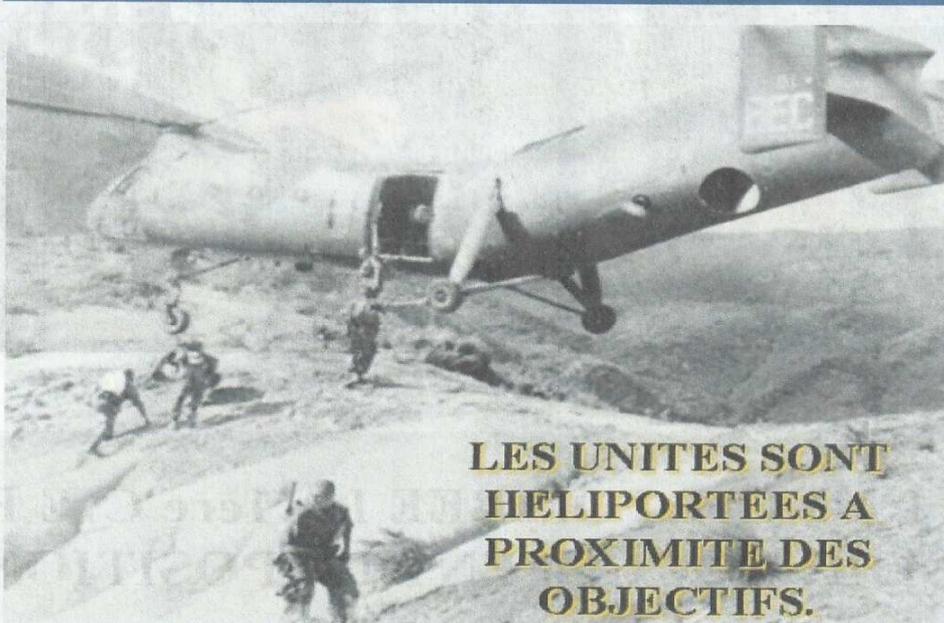
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE — TROUPES MÉTROPOLITAINES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE — TROUPES MÉTROPOLITAINES





**LE 26 MARS 1959 VALLEE OUED KSOB
REGION BORDJ R' DIR
DES REBELLES SONT REPERES
FORTEMENT RETRANCHEES SUR LES
CRÊTES**

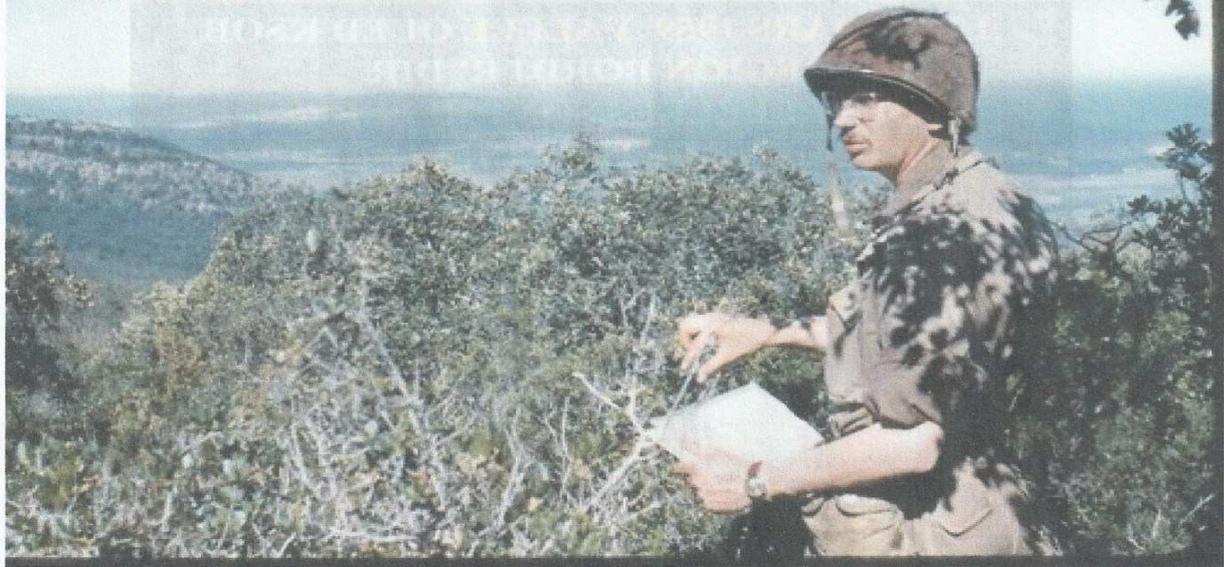


**LES UNITES SONT
HELIPORTEES A
PROXIMITE DES
OBJECTIFS.**

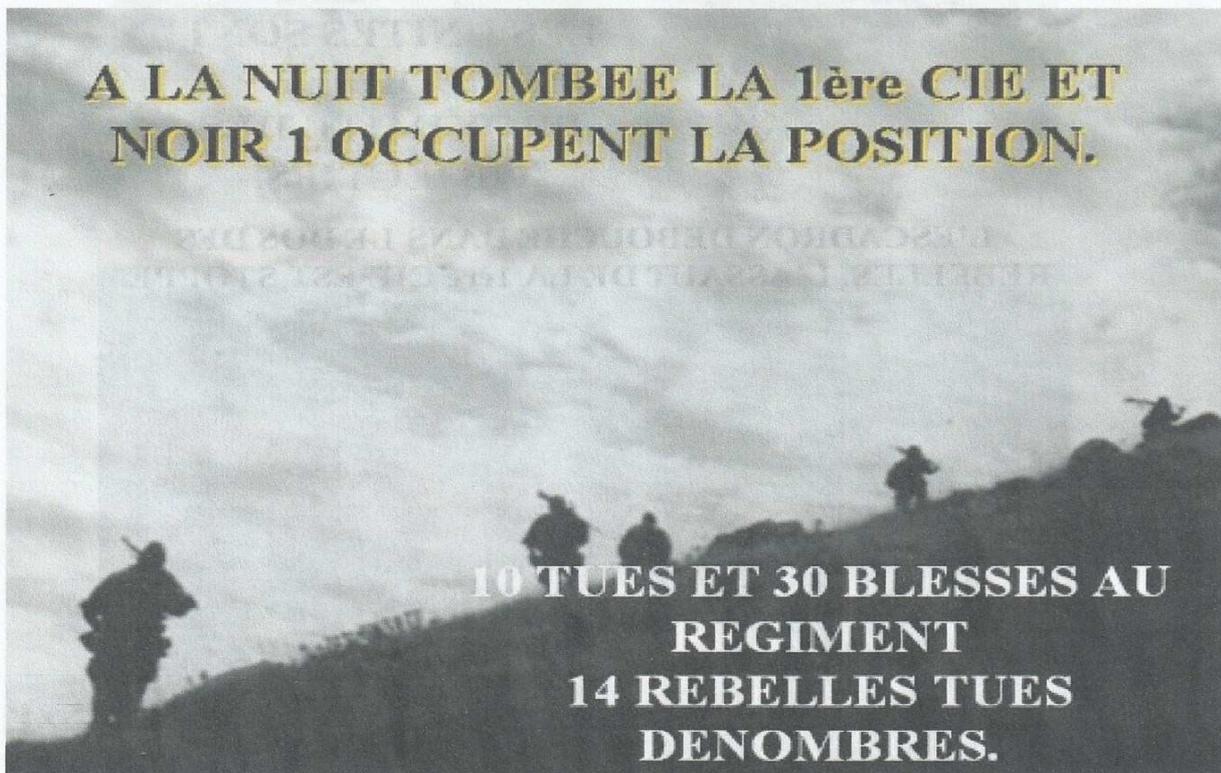
**L'ESCADRON DEBOUCHE DANS LE DOS DES
REBELLES. L'ASSAUT DE LA 1ère CIE EST STOPPE.**



**LA 3ème CIE SUBIT
DE LOURDES PERTES**



**A LA NUIT TOMBEE LA 1ère CIE ET
NOIR 1 OCCUPENT LA POSITION.**



**10 TUES ET 30 BLESSES AU
REGIMENT
14 REBELLES TUES
DENOMBRES.**

VADANS

Gérard RAGAIN

classe 52

Sergent au 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes à Sétif, avait signé un réengagement pour 2 ans le 3 juin 1958.

Né le 26 février 1932 à Paris 16^e, décédé le 26 mars 1959 à Bordj Bou Arreridj. Le 26 mars 1959, au cours du combat du Djebel Maadid (Département de Setif), a été mortellement blessé alors qu'il réduisait, avec ses voltigeurs, un nid de résistance rebelle, fortement retranché.

Inhumé à Vadans

Témoignage de sa sœur : « Ce sont le maire et les gendarmes qui ont annoncé aux parents la triste nouvelle. Le choc a été terrible. Mon père est tombé malade. Ensuite, la vie n'a plus été la même à la maison. Encore aujourd'hui le chagrin est toujours présent. Et tous ces jeunes morts pourquoi ? »

Croix de la Valeur Militaire avec étoile de Bronze, Médaille Militaire.

24

